

190.

CD → DIR
DR.

Composition commission parlementaire
30. 1- Juin.

1er Juin 1990

Bureau élu aujourd'hui

COMMISSION DE CONTROLE
DE LA GESTION DU FONDS D'ACTION SOCIALE

Secrétaire

- MM. René ANDRE RPR Manche
Guy BECHE Socialiste Doubs
Jean-Michel BELORGEY Socialiste Allier
Jean-Marie BOCKEL Socialiste - Haut Rhin
Mme Denise CACHEUX Socialiste NORD
MM. Jean-Yves CHAMARD RPR - Vienne
Alain COUSIN RPR - Manche
Mme Martine DAVID Socialiste Rhone
MM. Bernard DEBRE RPR Indre et Loire
Jean-Pierre DELALANDE RPR Val d'Oise
René DOSIERE Socialiste AIN
Julien DRAY Socialiste Essonne
Xavier DUGOIN RPR - Essonne
Yves DURAND Socialiste Nord
Jacques FLOCH Socialiste - Loire Atlantique
Denis JACQUAT PR - UDF - Mayenne
Jean LE GARREC Socialiste Nord

Présidents

- Jean-Marie LE GUEN Socialiste - Paris 13^e
Pierre LEQUILLER PR - UDF Yvelines
Maurice LIGOT AD - UDF Maine et Loire
Robert LOIDI Socialiste Haute Garonne
Philippe MARCHAND Socialiste Charente Maritime
Didier MATHUS Socialiste Saône et Loire

Vice Présidents

- Jean-François MATTEI UDF - Boyches du Rhine
Mme Monique PAPON UDC - Loire Atlantique

Secrétaire

- MM. Louis PIERNA Communiste Seine St Denis

Vice Présidents

- Etienne PINTE RPR Yvelines

Rapporteurs

- Marc RBYMANN EOS - UDF - Bas Rhin
Philippe SANMARCO Socialiste Bas-Rhin
Jean-Paul VIRAPOULLE UDC - Reunion

TENDANCES

SYNTHÈSE

3641

LE RAPPORT DE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE RELATIF À LA GESTION DU FAS

DANS le cadre du contrôle général des organismes publics auquel se livre régulièrement le Parlement, la gestion du FAS (Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles) a fait l'objet d'un examen approfondi par une Commission de l'Assemblée Nationale composée de 30 députés, présidée par M. Le Guen, et dont le rapport a été élaboré par M. San Marco.

Les principales conclusions du rapport convergent dans un sens très positif pour l'institution et ouvrent diverses perspectives.

1) Un bilan très positif

Envisagée par la commission depuis 1985, l'évolution du FAS est décrite sous un jour très favorable, sous deux angles principaux : la régionalisation, mise en oeuvre en 1984, est saluée comme un pas décisif vers un meilleur impact mais aussi une meilleure maîtrise des activités du FAS au plus près du terrain de l'intégration, qui en fait non plus un simple financeur mais un organisme plus complet, de

conception et d'impulsion ; la gestion interne, clarifiée et rendue plus efficace, principalement dans le domaine du paiement des subventions et du contrôle de l'emploi des fonds, alors même que l'activité du FAS ne cessait de progresser (quintuplant entre 1980 et 1990).

2) Une évolution à conforter. Au-delà du fonctionnement interne du FAS, la commission s'est attachée à relever des principes d'organisation et priorités essentiels à un bon fonctionnement de l'établissement.

Quant aux principes, elle avance l'idée d'un élargissement souhaitable - déjà engagé - des publics visés par le FAS, compte tenu de son savoir faire sur le champ général de l'intégration qui ne se limite plus aux seuls étrangers. Cette piste, comme d'autres, requiert une commande claire de l'Etat vis-à-vis d'un établissement dont l'autonomie doit être préservée, comme gage d'efficacité et de qualité du dialogue avec les partenaires sociaux. S'agissant des priorités, la

EVOLUTION DU NOMBRE D'ORGANISME ET DE CREDITS DE PROGRAMME			
	1960	1980	1989
Nombre d'organismes	28	536	2955
Credits (en millions de francs)	19,1	607	1230

REPARTITION DES DEPENSES D'INTERVENTION DU FAS (en millions de francs)		
Secteurs	1985	1990
Logement	516	518,7
Formation	275,5	360,1
Social et culturel	223,8	333,7
Divers	60	71,3
Total	1075,1	1283,8

commission salue l'attention portée par les instances du FAS à la politique de la ville, ainsi que l'engagement vigoureux de fonds dans un partenariat très diversifié avec les ministères, organismes et de multiples collectivités locales intervenant dans ce champ, en matière de formation, d'action sociale ou culturelle, de logement, d'éducation.

3) Un outil à renforcer

La commission rend hommage au travail réalisé par les équipes du FAS, réduites en nombre et dont la mobilisation a permis les différents résultats recensés dans ce rapport, situant, expliquant parfois les quelques imperfections relevées par ailleurs.

Elle préconise un nouveau renforcement des moyens humains et techniques de l'établissement, qui devrait viser, à titre principal, à conforter sa présence au plan local, par le biais des délégations régionales et, si possible, une action plus avancée dans certains départements sensibles.

Au total ce rapport paraît constituer une radiographie précoce d'une institution complexe, présentée sous un visage certes positif, mais réaliste,

dont la commission estime que des attentes nouvelles peuvent encore être placées en elle, le FAS étant nettement présenté comme le principal outil d'une politique d'intégration ambitieuse.

Ami Daniel,

ton fils Tahar me signale
ce fait
si ça peut donner des
bases à tes collègues...

amicalement

Philippe